25e ANNÉE N° 2182 PARAIT LE SAMEDI 7 AOUT 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

BONNE POLITIQUE

J'ai la ferme conviction que pour bien légiférer les représentants du pays devront adopter la méthode expérimentale, qui seule a permis à toutes les sciences d'accomplir leurs immenses progrès. Le législateur ne devra voter des lois qu'après avoir bien observé les phénomènes politiques et sociaux, qu'après s'être entouré de toutes les collaborations utiles, et avant de promulguer des des lois organiques, les soumettre au contrôle de l'expérience, dans un canton, dans un arrondissement ou même dans un département.

A cette condition, on évitera de graves déceptions.

En attendant, il faut s'appliquer à donner à ce pays profondément divisé qui s'épuise en querelles stériles indignes de lui, des directions. Je n'ai pas la prétention de dire tout ce qu'il convient de faire, mais j'en entrevois trois bien fécondes :

Favoriser le développement de la science qui émancipe l'humanité la moralise et l'enrichit.

Construire notre outillage de ports et de voies navigables intérieures si incomplets :

Favoriser par les encouragements de toutes sortes, par les subsides bien réparties, l'admirable éclosion de sociétés mutuelles qui se produisent partout sur notre territoire, pour garantir l'individu contre tous les risques auxquels il est exposé, maladie, vieillesse, accidents, pertes matérielles.

Il importe d'abord de guérir notre pays de cette erreur si accréditée partout et surtout dans les milieux parlementaires, que le Parlement peut par le vote des lois, réaliser l'œuvre du Progrès. C'est la science qui réalise le progrès et les Parlements enregistrent ses découvertes. Ils ont un rôle incontestablement efficace, mais ils se bornent à faciliter les découvertes par des subsides, et à collaborer à leur application lorsqu'elles sont faites.

Les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, le transport de la force par l'électricité et sa division ont transformé la condition humaine. Le législateur n'aurait rien pu pour réaliser ces immenses améliorations, si la découverte scientifique n'était préalablement intervenue. Qui donc s'aviserait de demander au Parlement de découvrir le traitement de la tuberculose qui nous conservera chaque année, 160 mille de nos concitoyens, et résoudra à lui seul le problème de la dépopulation.

Le Parlement ne crée pas, voilà ce qu'il faut bien qu'on sache ; il enregistre et il applique. Et quand il s'avise, comme en ces dernières années de légiférer sur tous les intérêts sans tenir compte des avis des hommes compétents, il arrive, ce qui commence à se produire à l'heure actuelle : les intérêts se révoltent.

Dans l'ordre social, on peu faire les mêmes constatations que dans l'ordre scientifique pur. Ce n'est pas le Parlement qui crée ces admirables institutions qui s'appellent : la caisse d'épargne et la société de secours mutuels. Il a constaté leur existence et leur a donné certaines règles pour assurer leur sécurité et favoriser leur extension.

Il faut donc mettre à la disposition de la science toutes les ressources qui lui manquent encore pour ses recherches fécondes et orienter l'opinion publique vers cette conception, que de la science seule et non du miracle législatif viendront tous les progrès.

Il faut aussi s'orienter vers cette idée que nous assurerons à notre pays une immense prospérité, en achevant nos cinq grands ports et nos voies navigables, et qu'ainsi grâce à la merveilleuse position de la France sur trois mers à l'entrée de l'Europe nous obligerons les marchandises du monde entier à destination de l'Europe centrale, par les facilités que nous leur procurerons, à passer par notre territoire.

Pour cela il suffira de consacrer à cette œuvre nationale en dix années notre épargne d'un an que nous prêtons à tous les peuples.

La prévoyance doit être une de nos grandes préoccupations. Je ne puis concevoir que l'on songe à imposer au peuple français d'intelligence si vive, si claire, si primesautière d'esprit si indépendant, cette loi allemande de l'obligation en matière de retraite ou tout est réglementation et entraves. Nous n'avons pas le cerveau allemand. Il est nécessaire de préparer pour notre nation éprise de liberté, active, entreprenante, une loi conforme à son génie. Nous avons mieux à faire que de copier le germain qui du reste, est seul au monde, à pratiquer l'obligation.

Consacrons-nous à fortifier, à encourager moralement et pécuniairement ces milliers d'associations qui naissent tous les ans, et qui seraient bien plus nombreuses si la nuance de la contrainte était une fois écartée de leur horizon. Gardons-nous comme de la peste de l'obligation qui répugne à notre tempérament national, et que l'on ne réussira jamais à appliquer.

H. AUDIFFRED,

Président de l'Association nationale, républicaine, Sénateur de la Loire.

A PROPOS DU JUBILÉ DE MISTRAL

Mistral et son précurseur
le docteur Honnorat

Si certains géographes ont essayé de rattacher la vallée de l'Ubaye au département des Hautes-Alpes et au Dauphiné, c'est qu'ils avaient plus considéré la topographie et le climat que les mœurs. L'arrondissement de Barcelonnette est certainement un coin de Provence, — non des moins pittoresques, — égaré dans les Alpes ; mais, malgré ses neiges et ses altitudes, il garde encore l'aspect de cette Provence merveilleuse, l'autre jardin de la France.

Il n'y a pas lieu de reconquérir à la Provence la région de Barcelonnette. Mais la réédition — très prochaine, nous l'espérons — d'une étude de l'érudit et regretté François Arnaud, sur Frédéric Mistral, auteur du Trésor du Félibrige attire notre attention sur ce facteur de civilisation qu'est la langue.

Tous individus d'une même race, tous habitants d'un même pays, d'une même province, malgré les différences de climat, ont un trait commun : la langue. Les races néo-latines donnent à leurs dialectes une même origine. Chaque nation possède sa langue nationale. Bien des provinces ont gardé leur patois. Aucune ne l'a converti dans un aussi parfait état d'intégrité que la Provence. Tout un passé de civilisation d'art et de littérature en a même fait une langue véritable, prédominante encore aujourd'hui, des Alpes aux Pyrénées.

L'arrondissement de Barcelonnette parle la langue de Mistral. Il se rattache donc par là très intimement au pays de langue d'Oc.

* * *

Fédéric Mistral, dont le jubilé donna lieu à de grandioses manifestations et que vient de célébrer si à propos, à Paris même, le groupement de nos compatriotes, n'a pas seulement comme titre de gloire ses poèmes de Mireille ou de Calendal. Il reste avant tout le rénovateur de la langue provençale, le maître du Félibrige.

Faut-il dès lors s'étonner que F. Mistral ait songé à fixer dans un monument impérissable cette belle langue, que son génie venait de ressusciter ? Mireille, Calendal, datent, en effet, de 1859 et de 1866, et c'est seulement en 1878, longtemps après, par conséquent, que Roumanille en eut proclamé la nécessité, qu'apparait le Trésor du Félibrige ou dictionnaire provençal-français. Le dictionnaire et la grammaire sont, en quelque sorte, les archives de la tradition littéraire. On y trouve les enseignements du passé. Et le passé prépare l'avenir, même en littérature. Le Trésor du Félibrige se présente à nous, à l'heure actuelle, comme la clef de voûte de la littérature provençale. L'on a dit très pittoresquement que si jamais la langue de Mireille venait à disparaître, on la retrouverait dans le dictionnaire de Mistral, toute entière, couchée comme une gracieuse morte dans un cercueil embaumé.

Mais, est-ce à dire que sans Fréd. Mistral la littérature méridionale eût agonisé ? Sans doute, avant 1846, la langue provençale, malgré les efforts isolés de quelques poètes locaux, menaçait de tomber à l'état de patois. Depuis le moyen âge, aucun historien n'en avait formulé les régles, si bien que la syntaxe d'oil avec le temps s'était appliquée à la langue d'oc. Quelques rares ouvrages techniques consacrèrent ces erreurs, en sorte que la langue méridionale était attaquée à la fois dans son existence et dans sa pureté,

Deux auteurs furent, aux approches de 1850, les introducteurs de la Renaissance provençale : Roumanille, avec son volume de poésies « Li Margarideto », et le Docteur Honnorat, de Digne, avec son dictionnaire provençal-français.

Dans « les explications indispensables pour l'intelligence du dictionnaire », qui servent de préface, il nous fait part de ses projets. Il parle du «volume qui contiendra la grammaire, le traité d'ortographe » de celui sur l'origine et la formation de la langue et du vocabulaire français provençal. Ainsi donc, le Docteur Honnorat assumait la lourde tâche d'être, avant l'heure le théoricien de la langue provençale. Ses projets ne se réalisèrent que très imparfaitement.

Le dictionnaire provençal-français est une œuvre assez importante pour qu'elle nous garde le souvenir de son auteur. Il ne semble pas douteux que si Frédéric Mistral avait fait précéder son Trésor du Félibrige d'une préface, le travail du Dr Honnorat y eut été mentionné en bonne place. Il fut très probablement pour l'auteur de Mireille comme un livre de chevet.

Etablir un parallèle entre les deux œuvres est assez difficile, le docteur Honnorat, assumant, en 1846, le rôle ingrat de précurseur et Frédéric Mistral consacrant, en 1878, langue académique du Félibrige, le dialecte qui lui avait valu à lui, aux Sept de Font Segugne et à tant d'autres, la gloire littéraire. Ce serait aussi entrer dans des détails de linguistique et des considérations de terminologie assez rebutants.

Nous avons dit quelles altérations passées dans l'usage menaçaient, aux environs de 1830, de faire tomber la langue provençale à l'état de patois vulgaire. Mais il ne s'agissait pas de rétablir la langue provençale dans sa pureté première et de prolonger en plein XIXe siècle la tradition des XIe XIIe siècles. Une langue, comme une littérature, doit répondre avant tout aux nésessités de son époque. Elle se suicide, si elle se borne à devenir le pastiche du temps passé. La langue des troubadours était aristocratique. Celle des Félibres s'inspire du parler populaire.

La première surprise qu'on éprouve à feuilleter les deux dictonnaires, c'est la différence d'ortographe des mots, partant, dans une certaine mesure, la différence de langue — ou mieux de dialectes ; car au fond la langue provençale est une, et celle d'Avignon n'échappe pas plus aux Catalans qu'aux Aquitains. — D'ailleurs cette diversité de langue, plus facticeque réelle, ne marque maintenant, à vrai dire, que la fidélité avec laquelle les disciples de la Ste-Estelle respectent l'idiome populaire, tout en cherchant à l'épurer,

Et la circonstance, cette diversité de langue tient à l'esprit différent avec lequel nos deux auteurs ont conçu leur ouvrage : différence d'époque, différence de pays, différence aussi de conception.

Le docteur Honnorat, toujours dans « ses explications indispensables pour l'intelligence du dictionnaire», nous avertit qu'il orthographiera les mots étymologiquement, quand même il citerait des exemples d'orthographes différentes. D'après lui, l'orthographe étymologique est «la seule raisonnable, la seule qui puisse aider le lecteur à remonter à l'origine des mots et à suivre la filiation des langues». Le Trésor du Félibrige procède d'un esprit moins scientifique. Bien que Roumanille eût prescrit d'écrire chaque mot d'après son étymologie « de telle sorte qu'il porte son certificat d'origine », dans la pensée de Mistral, seule une œuvre de génie pouvait trancher la question. Ce fut Mireille. C'est la langue de Mireille que nous offre comme un catalogue le Trésor du Félibrige.

Voici l'opinion de Gaston Paris :

« Ce n'est pas dans les vieux livres provençaux que Mistral a fait ses recherches, c'est dans l'usage du peuple. Il a su en outre développer toutes les ressourees de cette langue, soit en tirant un heureux parti des extensions de sens suggérées par l'usage commun, soit en profitant de la richesse, souvent inexploitée de la dérivation, pour faire porter à de vieilles souches de rejetons légitimes mais imprévus et assurer à la langue un rajeunissement presque illimité. »

Le dictionnaire du docteur Honnorat, première ébauche du Trésor du Félibrige, est une œuvre moins attrayante, parce que plus scientifique, parce que trop scientifique et peu

© VILLE DE SISTERON

réelle. (Nous ne parlons pas de son vocabulaire français-provençal, qui n'est qu'une riche nomenclature de noms).

Si le docteur Honnorat semble avoir eu prescience des grands principes philologiques, que les assemblées de Font Segugne devaient plus tard formuler, il est manifeste que son audace lui faisait honte dans une certaine mesure. Ne le constatons-nous pas, quand nous le surprenons — pour ne pas décourager le profane — placer à côté de chaque mot orthographié étymologiquement, la prononciation figurée en français, avec l'indication de la syllabe qui porte l'accent aigu, « ce qui représente assez exactement l'orthographe de ceux qui n'ont eu d'autre guide que la prononciation ? »

Le dictionnaire, en effet, ne doit pas consacrer la langue populaire, mais la seule langue logique, et conforme aux principes philologiques, par conséquent également éloignée du patois et des vieux idiomes et représentant la moderne langue provençale régénérée,

Sur d'autres points, le docteur Honnorat et Frédéric Mistral sont mieux d'accord.

Dans l'un et l'autre dictionnaire figurent les synonymes et les mots équivalents des races néo-latines.

« Pour parer à un défaut grave qu'on peut reprocher à la plupart des dictionnaires, dit le docteur Honnorat, nous avons fait incrire en italiques les équivalents français, que le dictionnaire de l'académie n'a pas admis et qui l'ont cependant été par quelques lexicographes ou par quelques écrivains recommandables,

Frédéric Mistral, qui n'a pas souci de telles attentions, s'est attaché en revanche à piller dans l'anthologie des poètes provençaux. Les citations des prosateurs sont plus discrètes. Le Trésor du Félibrige abonde d'exemples.

D'ailleurs, d'une façon générale, le Trésor du Félibrige est plus complet que le dictionnaire du docteur Honnorat. Au point de vue des recherches de racines, Frédéric Mistral ne crains pas de s'égarer hors des langues néo-latines dans le suédois, le tudesque, le valaque, l'écossais. En ce qui concerne la distinction des différents sens d'un même mot, Mistral procède avec une précision sans égale ; les exemples ne manqueraient pas.

Le docteur Honnorat ne lui opposé que l'originalité de mentionner les idées suggérées par les mots ; ce qui présente parfois de l'utilité.

* * *

Si le dictionnaire du docteur Honnorat ne supporte que malaisément le parallèle avec le Trésor du Félibrige, cette œuvre « bénédictine » de Mistral a-t-on dit, est-ce un chef d'infériorité contre notre compatriote dignois? Il n'y a de l'infériorité qu'à décevoir une attente légitime. Avant Mistral, avant Félix Gras, avant l'organisation des écoles de Ste-Estelle et ce prodigieux épanouissement de la littérature provençale autour et à la suite de Mireille, comment pouvait-on espérer l'œuvre qui fixerait le dialecte si glorieusement maintenu ?

Cependant le dictionnaire du docteur Honnorat, bien que prématurément venu, ne tient pas moins sa place dans l'histoire de la littérature félibréenne. Sa publication, en 1846, préluda à la renaissance provençale. Et d'autre part, il fut le guide de Mistral dans la confection dans son Trésor du Félibrige. Ce n'est pas à dire qu'il ait été pour Mistral plus qu'un guide, un modèle ! L'originalité du Trésor du Félibrige reste intacte. D'ailleurs dans toute œuvre de compilation, comme un dictionnaire, où réside l'originalité, sinon dans la conception d'ensemble et non pas dans le détail de chaque article, qui reproduit nécessairement un peu de ce qu'ont fait les devanciers ?

Le dictionnaire du docteur Honnorat est une œuvre générale comme le Trésor du Félibrige, c'est-à-dire qui dépasse par sa valeur et par la langue, la région bas-alpine. Aucun esprit de vanité locale n'a présidé à sa confection. De telles considérations compromettraient sa base scientifique,

Quand l'imagination et la fantaisie peuvent se donner libre carrière, le choix du dialecte type s'élevant comme une langue unique au-dessus des dialectes locaux, importe moins. Nul exemple n'est plus probant que le poème du Diamant de St-Maime d'Eugène Plauchud, le félibre bas-alpin, récemment décédé. Eugène Plauchud s'est si heureusement servi de son dialecte de Forcalquier, tout en appliquant les procédés de sélection et de rajeunissement du poète de Maillane, qu'il a laissé en quelque sorte un modèle du genre. Il a prouvé qu'il ne dépendait que d'une œuvre remarquable pour produire à la vie littéraire les différents parlers provençaux avec leur originalité propre et savoureuse. Cultiver et glorifier le petit dialecte, émanation de la langue n'est-ce pas encore servir la cause félibréenne ?

Un peu du renom qui s'attache au Trésor du Félibrige, ce glorieux et savant inventaire des dialectes d'or, doit remonter au dictionnaire du docteur Honnorat. Comme Mistral, moins sûrement peut-être, son auteur s'est voué, en son temps, à la reconstitution d'une langue «intermédiaire», qui, s'éloignant également de l'idiome troubadou resque et du patois provençal, constitue, à l'heure actuelle, la pure langue du Félibrige et des futurs chefs-d'œuvre provençaux.

René BRUN,

Pertes materielles et Evénements malheureux

M. le préfet des Basses-Alpes adresse la circulaire suivante à MM les sous-préfets et maires du département :

Digne, le 15 juillet 1909.

L'agriculteur, plus que tout autre contribuable, est tributaire des phénomènes atmosphériques puisqu'il suffit d'un orage, d'un incendie, d'une gelée ou d'une épidémie pour lui enlever sa récolte, son abri ou son bétail, et lui faire perdre brusquement le fruit du labeur de plusieurs années.

Partout et surtout dans notre département, il compte sur l'aide de l'Etat pour se relever des pertes ainsi subies. Cette aide est toujours insuffisante, en raison du taux minime du secours alloué et du retard nécessairement apporté à sa distribution. Il ne procure en fait aucun soulagement réel et entraine pour l'Etat un sacrifice inefficace. Au contraire, il éveille partout des convoitises, suscite des jalousies et provoque à chaque instant des réclamations et des plaintes auxquelles il est généralement impossible de donner satisfaction.

L'administration supérieure s'est préoccupée de cette situation. Elle cherche à changer un état de choses aussi défectueux et à substituer l'assurance au secours illusoire qui affecte bien plus le caractère d'une aumône que celui d'une indemnité réparatrice. A cet effet, elle a décidé que progressivement, de manière à ménager une transition trop brusque, les crédits réservés pour *secours aux agriculteurs pour pertes matérielles et événements malheureux seraient à l'avenir affectés, pour la grosse part, à des subventions aux sociétés d'assurances mutuelles agricoles contre la grêle et la mortalité du bétail.*

Par suite de sa décision, M. le ministre de l'agriculture n'admettra jusqu'à nouvel ordre les propositions de secours pour pertes matérielles et événements malheureux que lorsqu'il s'agira de venir en aide aux victimes de sinistres ou d'accidents ayant un caractère exclusivement agricole et qu'il sera démontré que les agriculteurs faisant l'objet de ces propositions se sont trouvés dans l'impossibilité absolue, soit par l'insuffisance de leur ressource, soit par leur éloignement de toute société d'assurance mutuelle, d'assurer leur bétail ou leurs récoltes.

Les agriculteurs ont, par suite, le plus grand intérêt à faire partie des mutualités déjà crées ou à former de nouveaux groupements, s'il n'en existe pas encore à proximité de leur localité, afin que, lorsque les crédits inscrits au budget pour secours aux agriculteurs seront définitivement supprimés, ils puissent bénéficier des fonds qui seront attribués aux sociétés d'assurance mutuelles agricoles. En vue de la constitution des sociétés de cette nature et dans le but de stimuler et d'encourager l'initiative privée, M. le ministre de l'agriculture accordera des subventions pour constituer un premier fonds de roulement pour les societés à créer. Toute demande de subvention devra être accompagnée des statuts et des comptes financiers de la société afin qu'il soit possible de se renseigner exactement sur la nature de ses opérations,

M. le professeur départemental d'agriculture vous donnera, sur la demande que vous lui en ferez, toutes les indications nécessaires en vue de la constitution de sociétés *d'assurances mutuelles agricoles*, les seules auxquelles l'Etat se réserve d'attribuer des subventions.

Comme je tiens essentiellement à suivre les progrès de la constitution de ces sociétés dans le département, je serai obligé à MM. les maires de me signaler avant le 30 août prochain les sociétés d'assurances mutuelles existant dans leur commune, en spécifiant s'il s'agit de mutuelles *contre la mortalité du bétail* ou *contre la grêle.*

Le Préfet des Basses-Alpes.
D. DAUTRESME.

INFORMATIONS

Exposition d'Apiculture des Alpes et de Provence à Forcalquier

Un important concours d'apiculture aura lieu à Forcalquier le 6 septembre. Tous les apiculteurs français, constructeurs et établissement d'apiculture seront admis.

Les produits et appareils non accompagnés seront installés et réexpédiés par les soins du Comité d'organisation.

La liste des inscriptions sera close le 25 août.

Pour tous renseignements, programme et réglement du Concours, s'adresser à M. Maurice Richaud, président de la Société des Alpes et de Provence à Forcalquier.

Il y aura lieu d'ajouter au programme, 2 médailles accordées par M. le Ministre de l'Agriculture.

Exposition d'instruments agricoles et de matériel d'emballage à Clermont-Ferrand

Une exposition d'instruments, de machines agricoles et de matériel d'emballage pour le transport des fleurs, des fruits, des légumes, des œufs et des primeurs sera annexé au Concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bovine ferrandaise qui se tiendra à Clermond-Ferrand (place de la Poterne), le dimanche 15 août 1909.

Les instruments, machines et appareils agricoles, ainsi que le matériel d'emballage pourront être exposés du samedi 14 au lundi 16 août, jour de foire à Clermont. Ils ne seront l'objet d'aucune récompense ni d'aucun classement.

Il n'est pas prévu d'abri pour cette exposition ; l'installations des instruments, machines, etc., devra se faire aux frais des exposants et à leurs risques et périls. Il ne sera pas perçu de droit de place.

Ne pourront être admises que les déclarations d'instruments ou de machines exclusivement agricoles.

Les formules de déclarations doivent être demandées à la Préfecture du Puy-de-Dôme, bureau de l'Agriculture.

Concours pour le surnumérariat des Postes et des Télégraphes

Un cancours pour l'admission au surnumérariat des Postes et des Télégraphes aura lieu les jeudi 16 et vendredi 17 septembre 1909, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1,000. Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant une taille de 1m.54 au minimum, âgés de 18 ans au moins au 16 septembre 1909 et de 25 ans au plus au 1e Janvier 1909.

Par exception peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'administration des Postes et Télégraphes ou de services militaires.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnera leur remettra le programme du concours. La liste d'inscription sera close le 21 août 1909 au soir,

CHRONIQUE AGRICOLE

L'Epoque de la moisson

C'est une question fort importante que l'époque de la moisson et qui n'est pas aussi simple qu'elle le parait au premier abord.

On croit volontiers qu'il n'y a qu'à se préoccuper du point précis de la maturation, exigé par les différentes céréales, et de donner ses ordres en conséquence. Il en serait ainsi si la théorie ne trouvait à chaque pas en agriculture, des oppositions inattendues, venant du temps, des moyens dont on dispose des circonstances, et de la plus ou moins grande quantité de céréales qu'on a à couper. Or avant de commencer sa moisson, il faut supputer toutes les entraves possibles, les faire entrer en ligne de compte, concilier l'ensemble de ses travaux, pour régler ensuite définitivement l'ordre de leur succession.

Connaissant le moment théoriquement le meilleur pour commencer la moisson, on l'avancera ou la retardera de quelques jours suivant les besoins et les conditions d'exploitation auxquels il est impossibles de ne pas se soumettre.

Si l'on dispose par exemple d'un personnel de moissonneurs un peu réduit proportionnellement à l'étendue des céréales à couper, on se mettra de bonne heure au fauchage des blés, pour ne pas avoir en finissant des avoines tellement mûres, qu'il s'en égrènerait moitié en les rentrant.

On comprend bien que nous ne voulons pas dire par là qu'on peut opérer à sa guise, au mieux de ses convenances personnelle sans courir aucun risque. Le mieux pour les prévenir, c'est en temps voulu de s'assurer une équipe suffisante d'hommes pour qu'aucune récolte ne souffre, de prévoir à l'avance les obstacles qui se produiront pour ne pas se laisser arrêter par eux et de se mettre à la besogne dès que le moment propice est arrivé.

Mais il est des circonstances dont on n'est pas le maître : il importe de les avoir tout au moins prévues pour ne pas subir de leur fait une perte sensible.

L'organisation de la moisson ayant été aussi judicieusement établie que possible, il faut surveiller de près ses grains, les visiter presque chaque jour, car dans les derniers temps, une journée de grande chaleur, un orage violent peut nécessiter des mesures différentes de celles qu'on avait jugées utiles.

Des différentes expériences auxquelles on s'est livré, il résulte pour les céréales qu'il vaut mieux les couper plus tôt que plus tard. Il y a beaucoup moins de déchets et d'autre part les grains achèvent très bien leur maturation en moyettes ou en javelles.

Il existe donc un court espace de temps durant lequel la récolte se fait dans les meilleures conditions possibles. Cette période est limtée d'une part, par le fait que le grain n'est plus en lait et ne s'écrase plus sous la pression des doigts, quoique l'ongle puisse encore s'y imprimer facilement et, d'autre part, par le moment où le grain a acquis toute sa dureté. Quand on arrive à ce dernier terme de sa maturité, il ne faut pas attendre et coûte que coûte se hâter d'opérer sa moisson.

La couleur de la paille n'est donc pas un symptôme suffisant, Il peut y avoir des tiges d'apparences très mûres et semblant à moitié desséchées et dont les épis sont loin d'être bons à couper, et la réciproque est vrai jusqu'à un certain point. Il est bien évident en tous cas, qu'il ne faut jamais considérer quelques épis isolée pour se rendre compte du degré de maturité d'une récolte : il faut juger l'ensemble, en parcourant attentivement la pièce de terre et en examinant avec soin les divers signes qui dénotent qu'une céréale est bonne ou non à moissonner. Généralement pour le blé sa tige est d'un beau jaune doré, l'épi est, suivant les espèces, bronzé ou seulement d'un blond très ardent ; il se courbe s'il est chargé de grains, Il en est à peu près de même pour l'orge et on doit éviter que les épis blanchissent, car alors ils se cassent facilement et on en perd beaucoup. De même enfin pour l'avoine qui s'égrène très facilement ; on a tout intérêt à la couper quand le pédicelle des grains est encore vert.

H. B.

Chronique Locale

SISTERON

Réception. — M. Dautresme, préfet des Basses-Alpes, a été reçu par M. Briand, président du Conseil des ministres, le lundi 2 août.

Conseils municipaux. — *Session d'août 1909.* — En vertu de la loi municipale du 5 avril 1884, article 46, les conseils municipaux se réunissent en session ordinaire dans le courant d'août, sur simple convocation du maire, à qui il appartient également de fixer la date de la réunion.

La durée de la session est de quinze jours.

Echos. — M. Barès, dont nous avons signalé le passage à Sisteron, désire à tout prix faire aboutir les réformes pour lesquelles il travaille depuis quinze ans et croyant qu'il pourra mieux réussir s'il fait partie de la Chambre va, dans ce but se présenter à la députation, ici ou ailleurs. Connaissant Sisteron où il vient de temps en temps il lui donnera la préférence si les électeurs de cet arrondissement croient qu'il pourra les représenter au mieux de leurs intérêts.

Cependant très bien impressionné par le cordial accueil qui lui a été fait par ses amis de Sisteron pendant les quelques jours qu'il a passés parmi nous, M. Barès est parti mardi dernier, pour revenir vers le 5 octobre pour commencer la période électorale en visitant toutes les communes de l'arrondissement.

Chasse. — L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 15 août pour la première zone dans laquelle sont comprises les Basses-Alpes (partie).

Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'arrondissement s'est réuni lundi 2 août à 10 heures du matin, dans une des salles de la Sous-Préfecture.

Six conseillers sont présents, MM. Gabert, Reymond, Touche, Ayasse, Bernard ; absents excusés : MM. Allègre, Garcin et Perrymond. M. Signoret, sous-préfet assiste à la séance.

© VILLE DE SISTERON

M. Gabert est élu président et M. Paul, secrétaire.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil donne un avis favorable au projet de rattachement de la commune de Beaudument à celle de Sourribes.

Sur la proposition de M. Ayasse, le Conseil émet le vœu que le Conseil général, dans sa prochaine session, vote les fonds nécessaires pour l'exécution du projet de rectification du chemin de grande communication n° 4 de Gap à Vinon, partie comprise entre le hameau des Tourniaires et le ravin de Pinoncély, sur une longueur d'environ 2.500 mètres. Le Conseil émet également le vœu que la lèque soit autorisée pour la chasse à la grive jusqu'au 31 mars.

La séance est levée à midi.

Mutualité. — Le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels de notre ville a tenu, mercredi soir, sous la présidence de M. Roa, une réunion dans une salle de la Mairie.

Après expédition des affaires courantes le conseil procède à l'admission de trois nouveaux sociétaires ; une somme de 50 francs est en outre votée au bénéfice des sinistrés des Bouches-du-Rhône.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société peuvent s'adresser au président, au secrétariat ou à tout autre membre de la Société.

* * *

Une souscription ouverte au Café du Commerce a produit la somme de 11 francs qui sera envoyée au Comité-directeur des pays sinistrés

Nomination.— Mlle Bizard, professeur d'Ecole normale, est nommée directrice de l'Ecole supérieur de Sisteron en remplacement de Mme Chabrier appelée à la « Souterraine » (emploi nouveau).

Le temps probable (9-15 août) — Le temps commence par se réchauffer un peu en devenant probablement couvert ou pluvieux jusqu'au 10 août, ensuite il se rafraichit du 10 au 11, puis il devient rapidement chaud ce qui amène des grands vents et orages le 12 ou le 13 au plus tard ensuite après s'être très rafraichit le lendemain il redevient fortement chaud ce qui ramène le 15 août des vents et orages suivis de temps plus frais le lendemain.

Albert Berthot.
Aubigny (Cher) le 3 août 1909.
Reproduction interdite.

On demande un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*.

P.-L.-M. — *Billets d'aller et retour collectifs de vacances*. — La Cie délivre du 15 Juin au 15 Septembre, — aux familles d'au moins trois personnes se rendant d'une gare P.L.M. à une autre gare de ce réseau située à une distance minimum de 150 kilomètres du point de départ, — des billets d'aller et retour collectifs de vacances dont la date d'expiration de validité, primitivement fixée au 1er Novembre, est reportée au 5 Novembre.

Leur prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples (pour les deux premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

Soit, à titre d'exemple, et pour une familles de six personnes :

de Grenoble à Chamonix, viâ Chambéry, Annecy, 2m classe 111 fr. 15.
de Valence à Chamonix, viâ Grenoble, Chambérry, Annecy, 2me classe 159 fr. 25.

ETAT-CIVIL
du 30 Juillet au 6 Août 1909

NAISSANCES

Durbec Cécile-Rose-Emilie, rue Droite.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Tourniaire Victorin-Auguste Emile, 2 mois, la Coste.

Chronique Régionale

MISON

Pour les sinistrés. — La souscription ouverte aux écoles des Armands, par M. et Mme Pelat, pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre du 11 juin, a produit la somme 13 fr. 50, somme envoyée à M. l'inspecteur primaire à Sisteron. Nos meilleures félicitations aux maîtres et aux élèves pour cet acte de solidarité.

Sériciculture. — La récolte des cocons en 1909 a été assez abondante : voici le résultat : nombre d'éducateurs 76, graine mise en incubation 1529 grammes ou 61 onces. Le produit est de 3.847 kilos de cocons, ce qui donne un rendement moyen de 63 kilos par once, ce rendement est supérieur à celui de l'année dernière de 500 kilos. Le prix moyen des cocons a été de 4 francs par kilog, sans compter la prime de 0 fr. 60 allouée par l'Etat.

Les éducateurs sont réellement satisfaits de ces résultats.

LES OMERGUES

Pour les sinistrés. — Au banquet qui s'est donné dans notre localité, le 1er août, pour l'inauguration de notre Société de tir, la somme de 12 francs a été recueillie en faveur des sinistrés des Bouches-du-Rhône.

28 ans de succès ont fait des Pilules Suisses le remède populaire par excellence pour combattre la *constipation*. 1 fr. 50 la boite franco, Glaesel, ph., p. Grammont, Paris.

Conseil utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conesillons-nous un remède peu coûteux : la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

UN BON REMÉDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les Granulations, l'Enrouement, la Fatigue de la Voix, les Angines, les Picotements de la gorge, la Toux sèche d'irritation, faites usage des *tablettes du Dr Vatel* Une boite de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 f. 35 adressé à M. *Berthiot*, rue des Lions, 14, à Paris.

Les Fourmis et l'Energie

On se souvient de la réclame que l'on fit il y a deux ans en faveur de l'acide formique : « Voyez les fourmis, disait-on ; quelle énergie, quel amour du travail ! Jamais de neurasthénie, jamais de fatigue ! » Or, M. A. Forel naturaliste, vient de démontrer qu'une seule espèce de fourmis. les « componotinées », possèdent les glandes à venin contenant de l'aci de formique, produit d'excrétion pour chasser leurs ennemis. La possession d'acide formique n'était donc pas une preuve d'energie, Les vertus thérapeutiques attribuées à l'acide formique se sont écroulées devant cette constatation. En réalité, pour avoir de l'énergie et de la force rien ne vaut un sang riche et saint pour cela on a encore rien pu trouver qui ai, donné des résultats aussi probants et certains que l'eau de Bussang, déclarée d'intérêt public à cause de ses qualités reconstituantes.

A louer présentement
VASTE LOCAL
servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce
Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

VIN de la **Propriété garanti naturel**. *Rouge 35 fr.* la pièce de 220 litres. *Blanc 45 fr.* la pièce de 220 litres ; franco gare acheteur. FUT PERDU. Port et congé payé au départ, PAIEMENT à 120 jours net ou contre remboursement 5 % (Echant. 0.50) PRIME : bonbonne 2 lit. *malaga*. Adresse : LÉON, régisseur, boulevard Maguelone 21, MONTPELLIER (Hérault).

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT
à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal

GUERISON DES HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Les personnes atteintes de hernies ne doivent pas se laisser abuser par les boniments de certains soi-disant spécialistes n'ayant aucune connaissance scientifique et ne possèdant aucun appareil sérieux, fut-il avec ou sans ressorts. Imparfaitement maintenue, la hernie grossit et expose le malade à une complication redoutable : l'étranglement.

Malades, écoutez ceci :

Si vous portez un bandage, fut-il avec ou sans ressort, qui vous fait souffrir ou qui laisse échapper votre hernie, remplacez-le sans retard, car votre existence est menacée.

Malades, écoutez encore ceci :

Il existe un seul appareil vraiment scientifique : c'est celui inventé par le specialiste M. GLASER, de Paris. Cet appareil a été reconnu par les plus hautes sommités médicales comme étant le meilleur et le plus efficace de tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour. Les plus hautes distinctions, et une mention honorable de M. le Ministre lui ont été décernées.

Aucun autre appareil n'a été gratifié de semblables distinctions ce qui est la preuve convaincante qu'ils ne valent pas l'appareil de M. GLASER.

Du reste, ce n'est pas un appareil de recente invention que le spécialiste veut essayer sur le public. Non c'est un appareil qui a fait ses preuves, qui a soulagé et guéri des centaines de mille malades hernieux et qui a rendu la joie et la sante dans leurs familles.

Cet appareil dont la pression se règle à la volonté du malade par une combinaison toute spéciale, est à la fois le plus léger et le plus souple. Il se porte nuit et jour, refoule la hernie et ne la laisse plus échapper. Tout en permettant les travaux les plus pénibles sans gêne ni fatigue, il fait disparaitre la hernie à tout jamais.

La durée de l'appareil et la contention de toutes les hernies sont garanties. Cette garantie n'est pas un vain mot : elle est écrite,

Mesdames, n'oubliez pas que votre hernie mal maintenue menace votre existence. Vous êtes à la veille d'un étranglement mortel.

L'appareil GLASER seul en donnant la sécurité vous mettra à l'abri d'un pareil danger.

Aussi la science a-t-elle proclamé l'appareil comme le seul à recommander à tous les malades des deux sexes atteints de hernies.

Ils peuvent compter sur toute la sincérité sur l'honneur et la loyauté de ce professionnel renommé et sur son inaltérable dévouement.

L'application sera faite à :
Forcalquier, le 26 août, Hôtel Valenty.
Manosque, le 27, Hôtel Pascal,
Digne, le 28, Hôtel Boyer-Mistre,
aux Mées, le 29, Hôtel du Lion d'Or,
Sisteron, le 30 août, Hôtel des Acacias

La brochure traitant de la hernie et contenant des preuves de guérisons, conseils pour soins, sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à M. ***GLASER*** à Courbevoie (Seine). boulevard St-Denis. — Prix 0, 30 centimes.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Bulletin Financier

Bien qu'un peu plus calme, le marché conserve sa tendance ferme.

La Rente française est bien tenue à 98.07, L'extérieure garde facilement le cours de 96.60. Les fonds russes sont en nouveaux progrès. Le Turc unifié est calme à 94.30 ; Serbe 82.50. Les établissements de créit font preuve d'activité. Banque de Paris 1644. Crédit Lyonnais 1284. Société Générale 673. Comptoir d'Escompte 714

Banque Franco-Américaine 473. Banque Ottomane 714,

Chemins de fer espagnols encore hésitants. Métro 556. Omnibus en recul à 1330. Thomson 669.

Le Rio est un peu lourd à 1.918. Sosnowice 1,476.

Les obligations Missouri Oklahoma et Gulf Ry, introduites le 4 août, à la côte officielle du Syndicat des Banquiers au comptant de Paris, jouissent d'une première hypothèque sur une ligne construite et en exploitation sur prés de 2/3 de son tracé définitif.

Les Obligations 5 o/o Energie Industrielle se traitent à 480 francs.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

A LOURE
Grand Entrepot
situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal*.

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers et un apprenti chez M. BEC Paul, fabricant de chaussures, Sisteron.

A VENDRE
Grande Quantité de Bonbonnes
de toutes contenances
S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

M. IMBERT Louis, balayeur public, prévient les intéressés qu'il a un grand stock de fumier **à vendre à des prix très modérés**. S'y adresser.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIEGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

Crédit Foncier de France
Succursale de VAUCLUSE et des BASSES-ALPES
Avignon, rue Laboureur, 9
Directeur : ***EMILE CAHUZAC***

PRETS remboursables par amortissements { aux COMMUNES, sur leurs revenus. aux PARTICULIERS, sur hypothèques.
Pas d'Echéance du Capital — Remboursement total ou partiel, facultatif à toute date — Nombreux avantages

Taux d'Intérêts actuels { Prêts Communaux : 3.85 o/o par an. Prêts Hypothécaires : 4.30 o/o —

Formules et renseignements gratuits à la Direction.

© VILLE DE SISTERON

Les Hommes du Jour

Aujourd'hui parait en 4e série de la curieuse et intéressante publication LES HOMMES DU JOUR.

On y trouvera les portraits-charges et les biographies de : Mirbeau, Rodin, Brousse, Lockroy, Viviani, Biétry, Descaves, J. L Breton, P. Bourget, M. Allard, A. Antoine, Gérault-Richard. Texte de Flax, dessins de A. Delannoy.

La valeur documentaire, littéraire et artistique de cette publication en fait une collection unique que tout acheteur conserve précieusement.

On peut se procurer la 4e série, soigneusement brochée sous couverture illustrée, chez tous les libraires, dans tous les kiosques et bibliothèques des gares. Prix **1** fr. **20**, franco **1** fr. **30**.

Administration : 38 Quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

LES HOMMES DU JOUR
paraissent tous les samedis. — Le No 10 cent

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE
Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la **Confiture** *de*
St VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.
PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

Charles BAUDELAIRE

Le numéro de **PORTRAITS D'HIER** qui vient de paraître publie, sous la signature de GASTON SYFFERT, l'auteur des *Brumes de la Vie* une remarquable étude sur **Charles Baudelaire.**

La vie douloureuse de l'illustre poète s'y déroule toute entière, avec ses épisodes si curieux et si passionnants, en même temps qu'une analyse originale de son œuvre, envisagée d'un point de vue auquel on s'est peu placé jusqu'ici, met en lumière tout le côté profondément humain de l'auteur de *Fleurs du Mal.*

Ont déjà paru dans **Portraits d'hier** de très intéressantes études sur *Emile Zola, Puvis de Chavannes, Beethoven, Henrik Ibsen, Honoré de Balzac, Michel Bakounine,* sous les signatures, dans l'ordre, de Victor Méric, Léon Werth, Georges Pioch, François Crucy, Manuel Devaldès, Amédée Dunois.

" PORTRAITS D'HIER " parait le 1e et le 15 de chaque numéro illustré, 25 centimes.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
20, Rue du Louvre, et 131, Rue St-Honoré
PARIS (1er)

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Mde journaux, Place d'Armes.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉS

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole
Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* **« B-A »**

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE
Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE
Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3308, 3309. 101. 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFES POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

Paul Fauchey
COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de
Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,
Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*
de la Valse Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :
Canzonetta Napolitana, Sérénade à l'amour,
Gaity-March, Romance,
Pretty-Girl, *marche.* Mélodrame,
Lydie-Gavotte. Pastorale,
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la Maison **A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS**, sont en vente chez l'Editeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.
Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

BUSSANG Quarré VANÉMIE

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON